Demande d'enregistrement/d'agrément conformément à l'article 9/10 du règlement (CE) n° 183/2005 pour exploitants du secteur de l'alimentation animale



Administration luxembourgeoise vétérinaire et alimentaire

à
Administration Luxembourgeoise Vétérinaire et
Alimentaire (ALVA)
Service de contrôle des aliments pour
animaux
B.P. 75, L-9001 Ettelbruck

Etablissement				
	Dénomination:			
	Adresse:			
	Code postal - Localité:			
Exploitant ou personne de contact				
Nom:	Nom: Téléphone:			
Adresse:		Fax:		
Code postal - Localité:		Email:		
Société ou résponsable juridique		Nom:		
		Adresse:		
		Code postal - Localité:		
			Quantité annuelle	
1. Je déclare, à des fins d'enregistrement, que je :				
□ produis et/ou □ mets sur le marché des matières premières pour				
□ animaux producteurs de denrées alimentaires et/ou □ animaux familiers				
Pour les cas suivants, l' agrément requis est demandé : ☐ Il s'agit des produits suivants visés par l'annexe IV chapitre 1 du règl. (CE) n° 183/2005 : Protéines obtenues à partir de micro-organismes appartenant au groupe des bactéries, levures, algues, champignons inférieurs et/ou coproduits de la fabrication d'acides aminés par fermentation ; ☐ Dépassement de plus de 100 fois de la teneur maximale autorisée en additifs pour l'alimentation animale (5 fois pour les coccidiostatiques et histomonostatiques) conformément à l'article 8 du règl. (CE) n° 767/2009.				
2. Je déclare, à des fins d'enregistrement que je :				
□ produis et/ou □ mets sur le marché des aliments composés pour				
□ animaux producteurs de denrées alimentaires et/ou □ animaux familiers				
Pour les cas suivants, l' agrément requis est demandé : ☐ La production s'effectue en utilisant les additifs/prémélanges avec coccidiostatiques, histomonostatiques ; ☐ Dépassement de plus de 100 fois de la teneur maximale autorisée en additifs pour l'alimentation animale (5 fois pour les coccidiostatiques et histomonostatiques) conformément à l'article 8 du règl. (CE) n° 767/2009.				

		Quantité annuelle			
3.	3. Je déclare, à des fins d'enregistrement, que je :				
	□ produis et/ou □ mets sur le marché des □ additifs, □ prémélanges pour				
	□ animaux producteurs de denrées alimentaires et/ou □ animaux familiers				
]	Pour les cas suivants, l' agrément requis est demandé : ☐ Il s'agit des additifs suivants selon le chapitre 1 de l'annexe IV du règlement (CE) n° 183/2005: additifs nutritionnels, additifs zootechniques, antioxydants avec teneurs maximales (additifs technologiques), colorants caroténoïdes et xanthophylles (additifs sensoriels), coccidiostatiques, histomonostatiques; ☐ Les prémélanges contiennent les additifs suivants, visés par le chapitre 2 de l'annexe IV du règlement (CE) n° 183/2005 : Vitamines, oligo-éléments Cu et Se, coccidiostatiques, histomonostatiques.				
4.	☐ Je déclare à des fins d' enregistrement , que j'exerce des activités non visées par les points 1 à 4, p. ex. le traitement, le stockage, le séchage, le transport d'aliments pour animaux :				
5.	☐ Je demande l' agrément nécessaire pour pouvoir exercer les activités suivantes :				
	☐ fabrication et/ou ☐ mise sur le marché d'aliments médicamenteux pour animaux (2019/4) ;				
	☐ fabrication/mise sur le marché d'aliments pour animaux d'élevage contenant des protéines				
	animales (farine de poisson, phosate di/tri-clacique, produits sanguins, protéines d'insectes (R. (CE)				
	n° 999/2001);				
	☐ utilisation de procédés de détoxification d'aliments pour animaux selon le règlement (CE) n°786/2015 ;				
	☐ fabrication d'aliments pour animaux familiers à partir de produits d'origine animale : activité				
	soumise à agrément conformément à l'article 24 du règlement (CE) n°1069/2009 ;				
	☐ en vue de commercialiser des produits destinés aux aliments pour animaux :				
	☐ la transformation d'huiles végétales brutes (à l'exception des établissements qui				
	relèvent du règlement (CE) n°852/2004) ;				
	☐ la fabrication d'acides gras par transformation oléochimique ;				
	□ la fabrication de biodiesel ;				
	☐ le mélange de graisses ;				
	cuments à joindre : plan des infrastructures, des installations techniques et flux du personnel, des rehandises et des déchets				
Ren	narques :				
	illez compléter un formulaire pour <u>chaque</u> site en cas d'établissements sur plusieurs sites. L'engage à informer l'autorité compétente de tout changement important des activités ou de la fermeture de l'établi	ssement.			
	Lieu et date Signature				